RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

ZONE DE DISTRIBUTION : GRANGES-ARETES

Conclusion sanitaire

2022

Une contamination bactériologique a été observée ponctuellement. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

B

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 7 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 353 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ARETES INFERIEUR, ARETES SUPERIEUR. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement de désinfection.

Votre réseau alimente 19 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « BIEVRE ISERE COMMUNAUTE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « BIEVRE ISERE COMMUNAUTE »

Quelques conseils

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 23/06/2023

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — B — Anomalie ponctuelle en 2020

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **37**
Conformité : **97 %**
Valeur maxi : **9 n/100 ml**
Années prises en compte : **2018, 2019, 2020, 2021, 2022**

NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **14,9 mg/L**
Valeur maxi : **25 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — A — Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Nombre de mesures : **281**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0,08 microgramme/L (esa metolachlore)**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **24,4 °f**
Valeur maxi : **24,7 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

ARS Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation Départementale de l'Isère - Service Santé Environnement -
Courriel : ars-dt38-environnement-sante@ars.sante.fr